

tain point, on comprend que les soldats aient cédé de bonne grâce devant la crânerie de cet enfant de seize ans, et se soient faits les complices de sa fuite. Il ne s'agissait du reste ni d'un criminel, ni d'un conspirateur, et il est probable que Pontgibaud avait su se rendre intéressant et se faire aimer de ses gardiens. La faiblesse voulue des soldats ne peut s'expliquer autrement.

Le jeune évadé arrive sans encombre chez un de ses parents qui habitait près de Pontgibaud ; il ne voulait pas se présenter inopinément devant son père. Là, il apprend que La Fayette, son compatriote, commande un corps de troupes en Amérique. Sa résolution est bientôt prise : espérant trouver une situation en rapport avec ses goûts, il fait demander à son père l'autorisation de rejoindre La Fayette. Le vieux gentilhomme, revenu à de meilleurs sen-

soldats chargés de leur garde, pénètrent dans la chambre du gouverneur appelé Manville, lieutenant-colonel du régiment Lyonnais, le tuent et recouvrent leur liberté.

Au nombre des personnages illustres qui furent détenus à Pierre-Scize, on peut citer :

Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, comte de La Marche, qui entra à Pierre-Scize le 4 août 1476, fut transféré à la Bastille et décapité en 1477. — Ludovic Sforza, dit *le More*, duc de Milan (1500). — Henri Corneille Agrippa (1535). Le baron des Adrets (1572). — Jacques Mitte de Chevières (1590). Claude et Georges de Beauffremont (1593). — Cinq-Mars et de Thou, décapités à Lyon en 1642 — Philippe de la Motte-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France (1644). — Le Marquis de Sade (1768).

Voyez : *Lyon tel qu'il étoit*, par l'abbé GUILLON ; *Notice sur le château de Pierre-Scize ; Calendrier historique et anecdotique de Lyon pour 1829*, par COCHARD ; *Lyon au XVIII^e siècle*, par A. VACHEZ ; *Zigzags lyonnais*, par AIMÉ VINGTRINIER.